

...Sur les pas de Saint Charles de Foucauld

Tamanrasset, Assekrem, l'Appel du Désert



**Du 26 septembre au
Au 4 octobre
2025**

Accompagné par
le père Bernard BINON



Diocèse d'Autun
Pèlerinages

Service des pèlerinages - Maison diocésaine -
28 rue de Bourgogne - Cidex 1505 - 71390 St Désert
Tél : 03.85.47.16.51
Courriel : dirpelerinages@adautun.fr

Réalisations techniques : Chemins et Rencontres - Immatriculation ATOUT FRANCE : IM071110010
Garantie financière : APST Paris - RCP - HISCOX Bordeaux

Siret du diocèse - 778 549 683 Immatriculation ATOUT France : IM071110009

Contrat responsabilité civile professionnelle : MSC n° 0000011226396804-

Garantie financière : Atradius : 544026

Programme joint à ce document

CONDITIONS PARTICULIERES – du 26 septembre au 4 octobre 2025

(9 jours et 8 nuits)

Participation financière : 2 416 € si 26 pèlerins,

2 516 € entre 22 et 25 pèlerins, **2 616 €** de 17 à 21 pèlerins.

Date limite d'inscription : 13/06/2025 (après cette date appeler le service des pèlerinages)

Participation financière :

Ce prix a été calculé sur la base de 21 participants minimum. Il a été établi sur la base des tarifs connus au 20/02/ 2025. Il pourra être revu un mois avant le départ en fonction des variations des données.

Acompte demandé à l'inscription : 700 €

Chèque à l'ordre de : AD PELERINAGES (TAMANRASSET) - Les chèques vacances sont acceptés. Possibilité de régler en plusieurs mensualités, se renseigner. Le solde sera à verser au plus tard **le 15/09/2025**.

Conditions d'annulation :

A compter du jour de la déclaration (pièce justificative à l'appui), le cachet de la poste faisant foi en cas d'annulation pour raison de force majeure, il sera retenu.

90 € si l'annulation à lieu plus de 31 jours avant le départ

25 % du prix du pèlerinage si l'annulation à lieu du 30^{ème} au 21^{ème} jour avant le départ

50% du prix du pèlerinage si l'annulation à lieu du 22^{ème} au 8^{ème} jour avant le départ

75% du prix du pèlerinage si l'annulation à lieu du 7^{ème} au 2^{ème} jour avant

Formalités sanitaires :

A ce jour : pas de recommandations particulières mais il convient de se référer régulièrement au site

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

FORMALITÉ (ressortissants français) à ce jour :

**PASSEPORT VALIDE MINIMUM 6 MOIS APRÈS LE RETOUR SOIT LE 04/04/2026
+ VISA TOURISTIQUE OBTENU À L'ARRIVÉE À ALGER.**

(Autres nationalités, consulter le consulat ou l'ambassade concerné)

LE TARIF COMPREND :

- ✓ Le pré et post acheminement jusqu'à l'aéroport de Lyon au départ de St Désert via Mâcon.
- ✓ L'accompagnement pour la constitution du dossier de demande de visa obtenu à l'arrivée à Alger.
- ✓ L'aide aux formalités d'enregistrement au départ de l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry.
- ✓ Les vols réguliers entre Lyon et Tamanrasset via Alger aller/retour opéré par Air Algérie.
- ✓ Les taxes d'aéroport et la surcharge carburant obligatoires (158 € environ à ce jour et révisables).
- ✓ **Le logement en camping avec sanitaires collectifs et tentes, matelas et couverture fournis.**
- ✓ La pension complète eau minérale incluse depuis le dîner du jour 1 jusqu'au dîner du jour 8 inclus.
- ✓ Les transferts et les excursions (base 4 personnes hors conducteur pour les 4x4) selon Programme.
- ✓ Les services d'un(e) guide national(e) francophone durant tout le temps passé à Alger le jour 1.
- ✓ Les services de l'équipe des Touaregs francophones durant tout le temps passé dans le Hoggar.
- ✓ Les services d'un guide local d'orientation (pisteur) francophone durant les marches.
- ✓ Les visites et droits d'accès aux sites et monuments selon le programme.
- ✓ Les réservations des rencontres et des célébrations (disponibilités à confirmer)
- ✓ L'assistance des correspondants locaux francophones durant tout le temps passé à destination.
- ✓ L'assistance permanente (jour et nuit) de l'agence Chemins et Rencontres durant tout le pèlerinage.
- ✓ Le sac à dos du pèlerin avec petit guide sur l'Algérie et données techniques relatives au pèlerinage.
- ✓ L'assurance multirisque premium annulation, assistance, rapatriement, frais médicaux et bagages.

NE COMPREND PAS :

- * Le **supplément de la chambre individuelle 98 €**
- * Les autres boissons et les autres repas, les dépenses personnelles, les autres entrées de sites,
- * Les répercussions des éventuelles hausses des prix induites par le cours du pétrole et/ou du dollar,
- * Toute prestation non mentionnée dans le programme ou dans la rubrique « comprenant ».



De façon générale, ce pèlerinage nécessite d'être en capacité de pouvoir marcher quelques kilomètres et tenir la position debout de façon prolongée. En m'inscrivant j'atteste de cette capacité. A défaut, j'accepte d'attendre à l'hébergement en cas de difficultés à suivre le groupe

Réclamation, contact et médiation :

Le pèlerin peut saisir la direction diocésaine des pèlerinages du diocèse d'Autun de toute réclamation, à l'adresse suivante : 28 rue de Bourgogne – Cidex 1505 – 71390 SAINT-DESERT par lettre avec accusé-réception et/ou par email à dirpelerinage@adautun.fr accompagné(e) de tout justificatif. A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou s'il n'est pas satisfait de la réponse reçue, le pèlerin peut saisir gratuitement le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : www.mtv.travel

Contact : Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le pèlerin est tenu de la signaler au contact ci-dessous dans les meilleurs délais : contact « litiges » : direction diocésaine des pèlerinages du diocèse d'AUTUN. Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix dus si le signalement

sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage du pèlerin.

Le pèlerin pourra également demander de l'aide auprès du contact ci-dessus en cas de difficulté sur place.

Responsabilité : La direction diocésaine des pèlerinages du diocèse d'AUTUN est responsable de la bonne exécution des services prévus au présent bulletin d'inscription et est tenu d'apporter de l'aide au pèlerin en difficulté.

En cas de mise en jeu de sa responsabilité de plein droit du fait des prestataires, les limites de dédommagement résultant de conventions internationales selon l'article L. 211-17-IV du Code du Tourisme trouveront à s'appliquer ; à défaut et sauf préjudice corporels, dommages intentionnels ou causés par négligence, les dommages-intérêts éventuels sont limités à trois fois le prix total du voyage ou du séjour.

Cession du contrat : Conformément à l'article L. 211-11 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder la présente inscription tant que celle-ci n'a produit aucun effet et jusqu'à 7 jours du départ, en prévenant la direction diocésaine des pèlerinages dans un délai raisonnable, à une personne remplissant les mêmes conditions que vous. Vous-même et le bénéficiaire de la cession demeurez solidairement tenus du paiement du solde du contrat et des frais de cession qui vous seront communiqués.

Formulaire d'information pour la vente de voyages et de séjours :

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme.

Le Service des pèlerinages est entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

En outre, comme l'exige la loi, Le Service des pèlerinages dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où il deviendrait insolvable.

Les documents nécessaires avec les horaires seront remis « **en temps utile avant le début du voyage** » (article L. 211-10 dernier alinéa).

Vous pouvez consulter, télécharger et imprimer les conditions générales de participation sur <http://autun.catholique.fr/service-des-pelerinages.ht>



Sur les pas de Saint Charles de Foucault Du 26 septembre au 4 octobre 2025

Programme

Jour 1 (vendredi 26 septembre 2025) : LYON ✈️ ALGER ✈️ TAMANRASSET

Départ St Désert via Mâcon et route vers l'aéroport de **LYON SAINT-EXUPÉRY**. Aide aux formalités d'enregistrement par notre **personnel d'assistance aéroportuaire** et départ à 13:35 sur vol régulier **AIR ALGÉRIE** (compagnie nationale algérienne basée à Alger) à destination directe de l'**ALGÉRIE**. **Prestations TRÈS limitées au minimum voire totalement absentes à bord** (notamment au niveau de la restauration et des boissons). Il est préconisé de prendre soin de prévoir à l'avance une collation à consommer en vol. Attention, seuls les liquides acquis (notamment les boissons) après le passage des contrôles de sécurité seront acceptés en cabine. Arrivée à 14:25 à l'aéroport d'**ALGER HOUARI BOUMÉDIÈNE** avec formalités d'immigration et d'obtention du visa de régularisation sur place. Accueil du groupe (les bagages enregistrés en soute ne sont PAS à récupérer et seront automatiquement transférés sur le vol pour Tamanrasset) par le correspondant local francophone. Sous la tutelle d'un(e) guide local(e) francophone, départ en minibus ou autocar privatif de tourisme (selon l'effectif du groupe) pour **ALGER**, capitale de l'Algérie. En chemin, vue sur la **grande mosquée El Djazair**. Terminée en avril 2019, elle est la plus grande d'Afrique et la troisième plus grande mosquée du monde. Selon la ponctualité du vol et/ou du temps passé à l'aéroport, approches du **port d'Alger**, de l'**Amirauté** et de la **place des Martyrs** en hommage aux combattants tombés pour la libération de l'Algérie. Par la porte **Bab-el-Oued**, continuation pour la visite de la basilique **Notre-Dame d'Afrique « Madame Afrique »**, considérée comme la « sœur jumelle » de la basilique Notre-Dame-de-la-Garde à Marseille. Dominant la mer de son promontoire (alt. 124 m.), visite de ce Haut lieu de la spiritualité et de la culture. Si possible, *rencontre avec Père Peter Claver Kogh, recteur de la basilique (ou un autre prêtre) puis c(onc)élébration de la messe d'ouverture du pèlerinage à 18:00 en la basilique (ou en la petite chapelle Saint-Joseph attenante)*. Sur le chemin du retour à l'aéroport national d'**ALGER HOUARI BOUMÉDIÈNE**, dîner au restaurant. Aide aux formalités d'enregistrement pour le départ à 23:00 sur vol régulier **AIR ALGÉRIE** à destination directe du **SUD ALGÉRIEN**. Prestations très limitées à bord. Arrivée à 01:25 (le 27/09/2025, nuit du 26 au 27) à l'aéroport de **TAMANRASSET – AGUENAR – HADJ BEY AKHAMOK**. Accueil par l'équipe des Touaregs et transfert en 4x4 au camping **YOUF AHAKIT**

- <https://www.facebook.com/Agence-Youf-ahakit-1804256939828455/> - **pour installation dans les chambres (sanitaires collectifs dames/messieurs séparés) et nuit.**

Jour 2 (samedi 27 septembre 2025) : TAMANRASSET

Petit déjeuner au camping. Journée d'acclimatation en 4x4 avec l'équipe des Touaregs à **TAMANRASSET** (autrefois Fort Laperrine du nom d'un général français lors de la colonisation française) dans l'oued du même nom qui prend sa source dans les montagnes de l'Atakor. Capitale du **Sud de l'Algérie**, la ville est située dans la chaîne montagneuse du Hoggar à 1385 m. d'altitude, en plein cœur du Sahara, le plus chaud désert au monde.



Elle ne comptait que quelques dizaines d'habitants au moment de l'arrivée de Charles de Foucauld le 13 août 1905, contre nettement plus d'une centaine de milliers à présent. Visite de la **Frégate**, maison où vécut Père Charles de Foucauld pendant 10 ans. Si possible, *rencontre avec Père Michel Monerrat (originaire du diocèse de Belley-Ars), curé de Tamanrasset et Sœur Martine Devriendt, Petite Sœur du Sacré Cœur de Charles de Foucauld.* Déjeuner froid au camping. Repos et préparation au départ du lendemain dans le désert. **Découverte de la ville** où il n'y a pas de palmeraies mais en arrière-plan, un impressionnant cirque de montagne qui la cerne. Dans le labyrinthe des ruelles des quartiers périphériques aux ombres voilées, se glisse furtivement, non loin du camping, le fameux quartier de l'Adriane surplombé par la majestueuse montagne échancrée **Adriane**. *Célébration de la messe à 18 :30 en la paroisse de Tamanrasset.* Dîner chaud et nuit au camping.

Jour 3 (dimanche 28 septembre 2025) : TAMANRASSET 🚐 TAGMART 🚐 ILAMANE

Petit déjeuner au camping. Départ en 4x4 avec l'équipe des Touaregs pour **TAGMART** dans le désert aux abords de l'oued afin de découvrir les **gravures rupestres**. Continuation de la piste pour déjeuner pique-nique. Marche avec guide d'orientation (pisteur) avant de reprendre la piste pour le cirque d'**ILAMANE**. Marche avec retour de nuit, **prévoir une lampe frontale et des vêtements chauds**) avec guide d'orientation (pisteur) en direction du col (alt. 2739 m.) d'où l'on a une très belle vue sur le pic et les curieuses érosions de granit. *Célébration de la messe en plein air* au sein même de cet environnement minéral magnifique. Installation pour 2 nuits en bivouac (sous tentes fournies ou à la belle étoile selon le vœu de chacun). Dîner chaud près du feu de camp et nuit.

Jour 4 (lundi 29 septembre 2025) : ILAMANE

Petit déjeuner, déjeuner, dîner et nuit au campement. Journée totalement dédiée à des marches matin et après-midi avec guide d'orientation (pisteur) au sein d'un environnement volcanique, un décor rude et sauvage, où la nature s'épanouit tant bien que mal dès que l'eau ruisselle. *Temps d'enseignement, de méditation et célébration de la messe en plein air.* Cette journée sans transport en 4x4 permettra une véritable immersion dans le désert, à l'écart de toute civilisation pour un ressourcement que chacun pourra vivre à sa manière (individuellement ou en groupe).

Jour 5 (mardi 30 septembre 2025) : ILAMANE 🚐 TAESSA 🚐 TERHENANET 🚐 TAMANRASSET

Petit déjeuner au campement. Début de matinée avec une marche avec guide d'orientation (pisteur) dans l'oued avant la reprise des 4x4 afin de suivre la piste longeant le massif de la **TAESSA** aux blocs de granit liés aux coulées de basalte en forme d'allumettes. Visite avec guide local francophone de **TERHENANET**, village typique habité par des Dag Rali qui profitent du passage pour proposer leur artisanat.



Accueil par un des habitants et partage d'un moment de convivialité autour du thé, occasion de s'immerger dans la culture Touareg loin de la ville. Si possible, *rencontre avec la descendance d'Ouksem qui accompagna Charles de Foucauld lors de l'un de ses retours en France*. Reprise des 4x4 pour déjeuner pique-nique. Marche avec guide d'orientation (pisteur) avant le retour à **TAMANRASSET** dans l'après-midi. Détente avant un parcours et un **temps libre** dans le quartier de l'artisanat avec un peu de magasinage au sein de la ville marché, lieu de rassemblement des nomades qui parcourent le pays Ahaggar. *Célébration de la messe dans la salle de « la cheminée » au camping*. Dîner chaud et nuit au camping.

Jour 6 (mercredi 01 octobre 2025) : TAMANRASSET 🚙 AFILALE 🚙 ASSEKREM

Petit déjeuner au camping. Départ en 4x4 avec l'équipe des Touaregs pour l'oasis d'**AFILALE**. Marche avec guide d'orientation (pisteur) pour la découverte des **gueltas**, « trous d'eau » (ou marmites géantes) permanents qui subsistent au fond des oueds asséchés. *Célébration de la messe en plein air*. Déjeuner pique-nique. Reprise des 4x4 pour gagner encore de l'altitude pour rejoindre Tidiamaine, le Trident, les **Tizouyags** aux bosses-jumelles. Marche avec guide d'orientation (pisteur) aux pieds de la plus connue des images caractérisant le Hoggar. Continuation en 4x4 en direction du plateau de l'**ASSEKREM**. Installation pour 2 nuits en bivouac (sous tentes fournies ou à la belle étoile selon le vœu de chacun) à **Tinasrine** (pas au refuge car bien trop délabré actuellement). Dîner chaud près du feu de camp et nuit.

Jour 7 (jeudi 02 octobre 2025) : ASSEKREM

Petit déjeuner au camping. Marche avec guide d'orientation (pisteur) pour la découverte « d'en-bas » de l'Assekrem. *Temps d'enseignement et de méditation en plein air*. Déjeuner pique-nique. Via le refuge (alt. 2575 m.), première **ascension facultative (30/40 mn ardues)** de l'**ASSEKREM** et visite de l'**ermitage de Charles de Foucauld** (alt. 2725 m.) avec *célébration de la messe en la chapelle de l'ermitage*. Le lieu peut être considéré comme un trait d'union entre Dieu et les hommes. Ainsi l'avait voulu Charles de Foucauld, militaire, explorateur et ermite qui, de cet endroit désolé du désert algérien, parvint enfin à épancher sa soif de sérénité. Habité par la présence du saint Homme, le lieu accueille pèlerins et visiteurs dans une atmosphère et un paysage hors de portée du commun des mortels. Si possible, *rencontre avec Frère Ventura et/ou Frère Zbyszek*. Temps personnel sur le plateau avec vue fantastique à 360° avant d'assister au coucher du soleil éclairant « le toit de l'Algérie », le **Mont Tahat**, le plus haut d'Algérie (alt. 3003 m.). Descente facile par la route « bitumée (30 mn de nuit, prévoir une lampe frontale et des vêtements chauds) puis en 4x4 pour dîner chaud près du feu de camp et nuit au campement.

Jour 8 (vendredi 03 octobre 2025) : ASSEKREM 🚙 TAMANRASSET

Approche en 4x4 et deuxième ascension de nuit, prévoir une lampe frontale et des vêtements chauds pour le plateau de l'**ASSEKREM** afin d'assister au lever du soleil éclairant les fameuses **aiguilles de Tizouyags**, incontestablement l'un des plus beaux paysages du Sahara. Retour au campement en 4x4 pour le petit déjeuner au refuge.



Marche avec guide d'orientation (pisteur) avant la reprise des 4x4 pour rentrer à **TAMANRASSET**. Douche bien méritée et déjeuner froid au camping. Fin de la visite de la ville avec notamment le **Bordj**, fortin construit par Père Charles de Foucauld. Si possible, *rencontre avec Zahra Khodja et évocation des circonstances de son décès le 01 décembre 1916*. À l'issue, si possible, *rencontre avec les Petits Frères de Jésus, Frère Taher et Frère Jean-Marie* suivie de la *célébration de la messe d'envoi du pèlerinage à 18 :30 en la paroisse de Tamanrasset*. Retour au camping pour dîner festif chaud avec les intervenants religieux et laïcs (pouvant venir) rencontrés durant le pèlerinage. Court repos avant le transfert en 4x4 à l'aéroport de **TAMANRASSET – AGUENAR – HADJ BEY AKHAMOK**. Aide aux formalités d'enregistrement.

Jour 9 (samedi 04 octobre 2025) : TAMANRASSET ✈️ ALGER ✈️ LYON

Départ à 02:25 sur vols réguliers **AIR ALGÉRIE** à destination de la **FRANCE** (stop d'une heure à Djanet et transit à l'aéroport d'Alger de 06:30 à 09:30 sans récupération des bagages enregistrés en soute mais avec changement d'appareil). Prestations TRÈS limitées au minimum voire totalement absentes à bord (notamment au niveau de la restauration et des boissons). Il est préconisé de prendre soin de prévoir à l'avance, une collation à consommer en vol. Attention, seuls les liquides acquis (notamment les boissons) après le passage des contrôles de sécurité seront acceptés en cabine. Arrivée à 12:20 à l'aéroport de **LYON SAINT-EXUPÉRY**. Retour dans le diocèse.

Vers 14h30 à Mâcon et 15h30 à St Désert.

Le programme est informel, il n'est pas contractuel. L'ordre des visites peut être modifié en fonction des impératifs locaux sans que cela n'altère la qualité du programme. La localisation des messes est indicative et pourra subir des modifications en fonction de la disponibilité des lieux alloués. Du fait de la vocation non « commerciale » des rencontres, ces dernières peuvent faire l'objet d'un changement ou d'une annulation sans préavis par les personnes concernées. Les temps de marche facultatifs et faciles (seules les ascensions de l'Assekrem et éventuellement l'Illamane sont un peu physiques) sont laissés libres à l'appréciation de chacun sur place de les entreprendre

RÉALISATIONS TECHNIQUES :

CHEMINS et RENCONTRES, marque déposée de ROMAND VOYAGES (SRMV)

9 rue de la Chapelle – 71850 CHARNAY-LÈS-MÂCON – FRANCE

Tél. : + 33 (0)3 85 32 96 82 – Courriel : pelerinages@chemins-et-rencontres.fr – Site internet : www.chemins-et-rencontres.fr

S.A.R.L. SRMV au capital de 40000 € - R.C.S. Mâcon B 323 087 015 – 81 B 96 - Siret 323 087 015 00026 – Code NAF 7911Z

Garantie bancaire : APST (Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme) – 15 avenue Carnot –

75017 PARIS Responsabilité civile professionnelle : HISCOX – 12 quai des Queyries - 33072 BORDEAUX -

Contrat n° HA RCP0226720.

Numéro d'immatriculation au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjour (Atout France) :

Service des Pèlerinages du Diocèse d'Autun

28 Avenue de Bourgogne – Cidex 1505 - 71390 SAINT DESERT

Tél. 03.85.47.16.51 - Port. 06.88.19.14.05 -

pelerinages@adauton.fr - <http://autun.catholique.fr/service-des-pelerinages.html>

Affiliation à l'ANDDP (Association Nationale des Directeurs Diocésains de Pèlerinages)

Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours : IM07110009

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION / TAMANRASSET

Du 26 septembre au 4 octobre 2025 (soit 9 jours et 8 nuits)

à retourner avant le **13 JUIN 2025** (après cette date, merci de nous contacter)

• PELERIN

IMPORTANT : Nous vous invitons à veiller à la bonne orthographe ainsi qu'à la lisibilité des informations écrites ci-dessous. Celles-ci doivent correspondre à celles figurant sur la pièce d'identité (en cours de validité) utilisée durant le pèlerinage.

Merci de remplir une fiche d'inscription par participant au pèlerinage, en toutes lettres et majuscules

ATTENTION DE NE PAS OUBLIER DE COCHER LES CASES CORRESPONDANTES A VOTRE CHOIX

<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> MME	<input type="checkbox"/> Père	<input type="checkbox"/> Sœur	NOM : _____	Prénom : _____
Nationalité : _____		Date de naissance : __ / __ / __			
Adresse : _____					
Code postal : _____		Ville : _____			
Tél fixe : _____			Tél portable : _____		
E-mail : _____					

• PERSONNE HORS PELERINAGE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE DURANT LE SEJOUR (A COMPLETER OBLIGATOIREMENT)

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Lien de parenté :

• INFORMATION SUR LE PELERINAGE (se reporter aux conditions particulières)

De façon générale, ce pèlerinage nécessite d'être en capacité de pouvoir marcher quelques kilomètres et tenir la position debout de façon prolongée. En m'inscrivant j'atteste de cette capacité. A défaut, j'accepte d'attendre à l'hébergement en cas de difficultés à suivre le groupe

• TRANSPORT EN CAR : Cocher le lieu de départ choisi :

SAINT DESERT (maison diocésaine)

Mâcon (aire d'autoroute nord)

• HEBERGEMENT EN CAMPING, TENTE

• RESTAURATION : Régimes spéciaux à préciser si nécessaire : _____

Montant de la participation financière : 2416 € pour 26 pèlerins - 2 516 € entre 22 et 25 pèlerins, 2 616 € de 17 à 21 pèlerins.

Acompte demandé : 700 €

Virements et Règlements par Chèques Vacances acceptés. Paiements en trois fois acceptés.

La direction diocésaine des pèlerinages se réserve le droit, en cas de non-respect du calendrier de paiement, de constater l'annulation du contrat par le pèlerin et d'exiger sans mise en demeure préalable l'application des pénalités d'annulation prévues ci-dessous.

Assurances (Multirisque-Rapatriement) : Elle est calculée dans la participation.

Révision du prix : Ce prix a été calculé sur la base de 27 participants minimum. Il a été établi sur la base des tarifs connus au 17/02/2025. Il pourra être revu un mois avant le départ en fonction des variations des données. Conformément aux articles L.211-12, R. 211-8 et R. 211-9 du Code du tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports (carburant/énergie), des redevances. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ. Cette hausse s'appliquera intégralement sur la part du prix concernée : Part du Transport, Redevances et taxes connues à la date du contrat. Pour toute hausse supérieure à 8%, vous recevrez sur un support durable le détail de la variation du prix, ses conséquences sur le prix du forfait, le choix qui s'offre à vous d'accepter ou de refuser dans un délai raisonnable et des conséquences de l'absence de réponse.

Annulation par le pèlerin : Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le présent bulletin d'inscription n'est pas soumis au droit de rétractation, toutefois le voyageur a la possibilité d'annuler/résoudre le présent contrat moyennant le paiement des frais suivants (par personne ou par dossier, sur le prix total du pèlerinage) : **90 €**

Condition d'annulation : Les annulations individuelles doivent être notifiées soit par courriel : dirpelerinages@adautun.fr soit par courrier au Service des Pèlerinages – 28 rue de Bourgogne – Cidex 1505 – 71390 ST DESERT

Annulation par la direction diocésaine des pèlerinages : Le pèlerinage peut être annulé par la direction diocésaine des pèlerinages si le nombre minimum de 21 participants n'est pas inscrit : Le pèlerin sera alors remboursé de toutes les sommes qu'il aura pu verser mais ne pourra pas prétendre à une indemnisation.

FORMATILITES : se reporter aux conditions particulières et générales.

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES : La validation de votre inscription nécessite de compléter les informations suivantes

Cocher les cases correspondant à votre choix

J'autorise l'Association Diocésaine d'Autun à enregistrer mes coordonnées (mail, postales et téléphoniques) et accepte de recevoir des informations par mail, SMS ou courrier postal :

OUI

NON

DROIT A L'IMAGE

J'accepte d'être pris en photos ou d'apparaître sur des vidéos et j'accepte leur publication sur tous supports de communication du diocèse d'AUTUN.

OUI

NON

Je soussigné (nom, prénom) : _____ agissant tant pour moi-même que pour le compte des autres pèlerins inscrits, certifie avoir pris connaissance - avant la conclusion de la présente inscription - de l'offre répondant aux exigences de l'article R. 211-4 du Code du Tourisme, des conditions générales de participation, des conditions particulières de vente de voyages et de la brochures d'information, avoir pris connaissance des informations liées à la situation politique et sanitaire de la destination choisie figurant dans la rubrique conseils-aux-voyageurs du site <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/> (plus spécifiquement concernant les sous rubriques « risque pays » et « santé ») à consulter régulièrement jusqu'au départ, avoir pris connaissance de la brochure et/ou le devis et le programme de l'organisateur, ainsi que des conditions de garantie des assurances souscrites et du document d'information m'invitant à vérifier que je ne suis pas déjà couvert pour les garanties éventuellement souscrites, et du formulaire d'information standard joint à ce document.

Je soussigné (prénom et nom) : _____ **déclare avoir plus de 18 ans ou être compétent à signer ce formulaire en mon nom propre. J'ai lu et compris toutes les explications de ces autorisations.**

Fait à :

Le : / /

Signature du pèlerin ou de son représentant légal (lu et approuvé, bon pour accord)



Christine CLERC, directrice du service diocésain des pèlerinages